

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'aliénation et de vente d'un chemin rural

Commune déléguée de Gémages

1. Objet de l'enquête publique

La présente enquête publique porte sur le projet d'**aliénation et de vente d'un chemin rural situé au nord du hameau de La Sablière**, sur le territoire de la commune déléguée de **Gémages**.

Ce chemin, d'une longueur d'environ **320 mètres**, constitue principalement un chemin d'accès à une parcelle appartenant à un propriétaire riverain.

Il dessert notamment les parcelles cadastrées **185 D 26, 185 D 324, 185 D 8 et 185 D 6**.

2. Situation et caractéristiques du chemin

Le chemin rural concerné est situé au nord du hameau de **La Sablière**.

Son usage est essentiellement lié à la desserte des parcelles riveraines et, plus particulièrement, à l'accès à la parcelle cadastrée **185 D 8**.

Les autres parcelles desservies, cadastrées **185 D 26, 185 D 324 et 185 D 6**, bénéficient quant à elles d'un accès depuis la **voie communale**. Leur desserte ne dépend donc pas du maintien du chemin rural concerné.

3. Absence d'usage public

Le chemin ne fait actuellement l'objet d'**aucun usage public identifié**.

Il ne constitue pas un itinéraire de circulation ou de liaison nécessaire pour les habitants ou usagers du secteur. Son utilisation est principalement liée à l'accès à la parcelle cadastrée **185 D 8**.

L'existence d'un accès aux autres parcelles depuis la voie communale permet par ailleurs de constater que l'aliénation du chemin ne remettrait pas en cause leur desserte.

4. Intérêt de l'aliénation

L'aliénation de ce chemin présenterait un intérêt à la fois pour la **commune** et pour le **propriétaire de la parcelle cadastrée 185 D 8**.

Pour la commune, cette opération permettrait notamment :

- de supprimer les contraintes et charges liées à l'entretien d'un chemin ne présentant pas d'usage public ;
- de réduire les dépenses d'entretien du patrimoine communal ;
- de rationaliser la gestion du patrimoine foncier communal.

Pour le propriétaire de la parcelle concernée, l'acquisition du chemin permettrait :

- d'étendre son patrimoine foncier ;
- de regrouper les emprises foncières attenantes à sa propriété ;
- d'améliorer la cohérence et la maîtrise de son patrimoine foncier.

5. Consistance du projet

Le projet porte sur l'**aliénation et la vente du chemin rural situé au nord du hameau de La Sablière**, d'une longueur d'environ **320 mètres**.

Le chemin dessert notamment les parcelles cadastrées :

- **185 D 26 ;**
- **185 D 324 ;**
- **185 D 8 ;**
- **185 D 6.**

Le propriétaire de la parcelle **185 D 8** est directement concerné par l'accès assuré par le chemin.

Les propriétaires des parcelles **185 D 26, 185 D 324 et 185 D 6** disposent, quant à eux, d'un accès à leurs parcelles depuis la **voie communale**.

La procédure d'aliénation est soumise à enquête publique afin de permettre au public de prendre connaissance du projet et de présenter ses éventuelles observations.

6. Conclusion

Compte tenu de l'**absence d'usage public** du chemin, de son utilisation principalement pour l'accès à la parcelle cadastrée **185 D 8**, et du fait que les autres parcelles desservies disposent d'un accès depuis la voie communale, le maintien de ce chemin dans le patrimoine communal ne présente plus d'intérêt particulier pour la circulation publique.

L'aliénation et la vente de ce chemin permettraient ainsi à la commune de **réduire les charges liées à son entretien et de rationaliser son patrimoine**, tout en permettant au propriétaire de la parcelle 185 D 8 d'**étendre et de mieux structurer son patrimoine foncier**.

Il est donc proposé de soumettre à enquête publique le **projet d'aliénation et de vente du chemin rural situé au nord du hameau de La Sablière, commune déléguée de Gémages**, d'une longueur d'environ 320 mètres.

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
ORNE

Commune :
VAL-AU-PERCHE

Section : D
Feuille : 185 D 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 27/07/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
POLE TOPOGRAPHIQUE DE L'ORNE
6 bis rue Jean Joly 61200
61200 ARGENTAN
tél. 02.33.12.18.90 -fax
ptgc.orne@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques



